

Labellisation de Points d'Appui à la Vie Associative (PAVA)

Six structures volontaires pour leur mise en place



Labellisation de Points d'Appui à la Vie Associative (PAVA)

Le département du Gers bénéficie d'une forte dynamique associative. Près de 4.800 associations sont présentes dans le domaine de la culture, du sport, des loisirs, de la santé, du social, de l'éducation, de la formation, de l'économie, de l'environnement...

À l'occasion des rencontres départementales de la vie associative qui se sont déroulées le 24 novembre 2018, les dirigeants et bénévoles des associations ont souhaité être accompagnés dans leurs démarches quotidiennes et dans la réalisation de leurs projets par un guichet unique leur permettant de bénéficier de conseils techniques et administratifs, d'aide juridique et de documentation.

Les Points d'Appui à la Vie Associative (PAVA) répondent à cette demande.

En effet, lieux d'information à la vie associative, les PAVA sont « portés » par des structures reconnues pour leur expertise et leur rayonnement territorial. Ils apportent aux acteurs associatifs :

- un service d'accueil et d'écoute, un appui technique et des informations,
- une documentation adaptée et actualisée répondant aux interrogations précises des responsables associatifs,
- un soutien personnalisé par une ou plusieurs personnes formées et au fait des nouveautés réglementaires,
- un lien avec les partenaires du réseau d'appui à la vie associative, notamment les réseaux associatifs et le dispositif local d'accompagnement (DLA) pour les associations employeuses ou amenées à l'être,
- une orientation vers des professionnels ayant des compétences professionnelles complémentaires : experts comptables, juristes, réseaux associatifs, DLA, services publics, etc.,

Six structures se sont portées volontaires dans le Gers pour mettre en place un PAVA :

- L'association "Le CLAN" pour le territoire de la CC du Bas Armagnac
- La collectivité de Saint-Clar pour son territoire
- La collectivité de Condom pour son territoire
- L'association "Ligue de l'Enseignement" pour le quartier du Grand Garros
- L'association "collectif Rivages" pour le pays Val d'Adour et son territoire gersois
- Le Groupement pour une entraide sociale territoriale en Savès (Gestes), à Samatan

Leur engagement s'inscrit dans une convention de labellisation PAVA signée le 25 septembre 2019 par Catherine Séguin, préfète du Gers, par Antoine Agostini, président d'Info'Asso 32 et par le représentant de la structure du PAVA.